

Travaux rue de la Chartrie

La rue de la Chartrie sera interdite à la circulation du 7 janvier jusqu'au début mars.

- De quoi s'agit-il ?

Ces travaux ont pour but de changer la canalisation d'eau potable qui alimente à 40 % la ville de La Rochelle. Cette canalisation date de 1923 et, lors de précédents travaux, diverses fuites ont été constatées. Avant de procéder à la réfection de la voirie programmée cette année, il était donc indispensable de changer cette canalisation. Ces travaux n'auront aucune incidence sur la distribution d'eau potable à Bourgneuf.

- Comment vont se dérouler les travaux ?

A partir du 7 janvier, la rue de la Chartrie sera barrée pour une durée de deux mois. Aucun accès ne sera possible par véhicule durant la journée puisque divers engins seront stationnés sur la voirie. Le soir et tôt le matin, les riverains devraient pouvoir accéder en voiture à leur maison, mais il leur faudra être très prudents car la tranchée sera profonde et dépassera un mètre de large.

- Comment évoluera le chantier ?

La canalisation d'eau sera coupée au niveau de la route en direction de Sainte-Soulle (rue de l'Enclouse) et du lotissement des Tournesols (cf carte au verso). Ces deux excavations resteront ouvertes durant tout le chantier.

Les deux entreprises retenues commenceront les travaux au niveau du carrefour de la rue de la Commanderie et l'une progressera vers le lotissement des Tournesols tandis que l'autre progressera vers la rue de l'Enclouse.



